

# FONAC

## COMMUNIQUE DE PRESSE N°004/FONAC/COO/2019

Le Front de l'Opposition Nouvelle pour l'Alternance et le Changement (FONAC) constate avec regret que le Gouvernement n'a toujours pas modifié le décret 216 du 21 février 2019, portant désignation des membres de la CENI. On est passé à la vitesse supérieure en désignant un militant du MPS président de la CENI.

L'opposition démocratique a transmis au Président de la République la liste des partis politiques, qui conformément aux textes en vigueur, doivent être ses représentants à la CENI.

Malgré les instructions du Président de la République adressée au président du CNDP lui demandant de corriger les irrégularités du décret querellé, ce dernier refuse ostensiblement d'obtempérer.

Le président du CNDP use et abuse de tous les subterfuges à vouloir, coûte que coûte, imposer et désigner lui-même les représentants de l'opposition à la CENI.

Si le décret 216 n'est pas immédiatement modifié conformément à la liste arrêtée par l'opposition démocratique, le FONAC demande à toute l'opposition de prendre toutes les dispositions pour boycotter le processus électoral enclenché.

Ndjamena le 27 mars 2019

LE COORDONNATEUR

GANGHNON MBAIMBAL NADBANG

